

# POURSUITE D'ETUDES

	Secrétariat Médical	Assistanat Juridique
Ce que valide le titre	<p><b>Titre certifié RNCP de niveau 4</b> : niveau Baccalauréat</p> <p>➔ Vous ouvre les formations de niveau 5 <i>Sous réserve des conditions de recrutement des établissements visés.</i></p> <p>➔ Vous avez les compétences pour exercer un métier dans le domaine du secrétariat médical.</p>	<p><b>Titre certifié RNCP de niveau 5</b> : niveau Bac+ 2</p> <p>➔ Vous ouvre les formations de niveau 6 <i>Sous réserve des conditions de recrutement des établissements visés.</i></p> <p>➔ Vous avez les compétences pour exercer un métier dans l'assistanat juridique.</p>
Poursuite d'étude au-delà de l'Ecole Grandjean	<p><u>Concours de la fonction publique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au sein de l'hôpital public</li> <li>- Devenir secrétaire médico-sociale (catégorie B)</li> </ul>	<p><u>Licence professionnelle, Université de Strasbourg :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Métier du Notariat,</li> <li>- Assurance, banque finance : chargée de clientèle.</li> </ul> <p><u>Licence de droit ou d'AES</u> : admission sur dossier en L2 ou L3 aux étudiants ayant effectués 2 années d'études supérieures.</p>